

# COM. ACTION

Le magazine de la Communauté d'Agglomération de Cambrai · N°19 · Décembre 2019

## CANAL SEINE-NORD EUROPE Au cœur d'un grand projet européen



GUIDE  
PRATIQUE  
de vos déchets

P9



[www.agglo-cambrai.fr](http://www.agglo-cambrai.fr)



# A DÉCOUVRIR

dans ce numéro



4-5 6 MOIS D'AGGLO

6-7 LA 1<sup>ÈRE</sup> PIERRE DU PARC E-VALLEY, FUTURE PLUS GRANDE BASE E-LOGISTIQUE D'EUROPE : UN CHANTIER PHARAONIQUE

8 CANAL SEINE-NORD EUROPE, L'ÉTAT APPORTERA 1.1 MILLIARD D'€ ET REND IRRÉVERSIBLE LE PROJET

9 à 14 GUIDE PRATIQUE DE VOS DÉCHETS 2020

15 CAMBRAI, VILLE ÉTUDIANTE

16-17 LA 2<sup>ÈME</sup> NAVETTE GRATUITE

18 LE CONSERVATOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CAMBRAI : MUSIQUE POUR TOUS

19 ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES 2020 MODE D'EMPLOI



En couverture : Canal du Nord Écluse N°2 à Marquion

Magazine semestriel de la Communauté d'Agglomération de Cambrai • 14 rue Neuve 59400 CAMBRAI • Tél. : 03 27 72 40 00 • Mail : contact@agglo-cambrai.fr • www.agglo-cambrai.fr • Directeur de la publication : François-Xavier VILLAIN • Directeur adjoint : Marc DERASSE • Crédit photos : DÉCLIC - CAMBRAI, CAC CAMBRAI, Shutterstock images LLC - Les photos aériennes sont réalisées avec l'aimable participation de : l'AéroClub de Cambrai/ Nierngies • Conception, Réalisation et Impression : Imprimerie DANQUIGNY - CAMBRAI. Édité à 35 000 exemplaires • Distribution : MÉDIAPOST - CAMBRAI • Dépôt légal : Décembre 2019 • Tous droits de reproduction réservés. Sauf erreur typographique.



Abancourt  
 Anneux  
 Aubencheul-au-Bac  
 Awoingt  
 Banteux  
 Bantigny  
 Bantouzelle  
 Blécourt  
 Boursies  
 Cagnoncles  
 Cambrai  
 Cantaing-sur-Escaut  
 Cauroir  
 Crèvecœur-sur-l'Escaut  
 Cuvillers  
 Doignies  
 Escaudœuvres  
 Esnes  
 Estrun  
 Esuars  
 Flesquières  
 Fontaine-Notre-Dame  
 Fressies  
 Gonnelieu  
 Gouzeaucourt  
 Haynecourt  
 Hem-Lenglet  
 Honnecourt-sur-Escaut  
 Iwuy  
 Les-Rues-des-Vignes  
 Lesdain  
 Marcoing  
 Masnières  
 Mœuvres  
 Naves  
 Neuville-Saint-Rémy  
 Niergnies  
 Noyelles-sur-Escaut  
 Paillencourt  
 Proville  
 Raillencourt-Sainte-Olle  
 Ramillies  
 Ribécourt-la-Tour  
 Rieux-en-Cambrésis  
 Rumilly-en-Cambrésis  
 Saily-lez-Cambrai  
 Sancourt  
 Séranvillers-Forenville  
 Thun-L'èveque  
 Thun-Saint-Martin  
 Tilloy-Lez-Cambrai  
 Villers-en-Cauchies  
 Villers-Guislain  
 Villers-Plouich  
 Wambaix

Les élections municipales des 15 et 22 mars prochains procéderont au renouvellement des conseils municipaux et par la même occasion au renouvellement du Conseil communautaire.

La mandature s'achève. En six années la Communauté d'Agglomération s'est agrandie, en vivant successivement plusieurs fusions avec d'autres intercommunalités. Elle fédère aujourd'hui 55 communes, urbaines, périurbaines et rurales, chacune des entités étant représentée au sein du Conseil communautaire.

Le champ d'intervention de la CAC s'est aussi renforcé en embrassant de nouveaux domaines de compétences.

Nous sommes désormais un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à l'identité à la fois urbaine et rurale. Celle-ci crée une double exigence : celle de conduire des projets structurants qui permettent d'améliorer par exemple nos infrastructures et d'accueillir mieux encore les entrepreneurs, et celle également de répondre aux besoins quotidiens de proximité.

Je veux souligner une nouvelle fois l'esprit qui nous anime, d'additionner nos forces, en plaçant l'intérêt général au dessus de toutes considérations et de tirer le meilleur parti de nos atouts.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de bonnes fêtes de fin d'année.

François-Xavier VILLAIN  
Président

# 6 MOIS d'agglo



Construction de la nouvelle caserne des sapeurs pompiers, rue du Champ de Tir à Cambrai. (Chantier du SDIS)



Chantier du centre de formation AFPI Parc d'activités du «Lapin Noir» à Escaudœuvres



Construction de la plateforme logistique HOUTCH Parc d'activités Actipôle de l'A2 à Tilloy-lez-Cambrai Investissement 7M d'euros (1<sup>ère</sup> tranche)



Tour de France de l'innovation dans les territoires d'industrie. Avec l'intervention de M. Sylvain Tranoy, Vice-président en charge de l'enseignement supérieur et du logement. Au LABO, le 3 octobre



Lauréat des appels à projets de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE). Sun'R lance l'extension du parc photovoltaïque.



Compétition Golf du Cambrésis. Trophées de la CAC. Le 12 octobre





Inauguration de la plateforme logistique Log'S à Sailly-lez-Cambrai. Parc d'activités Actipôle de l'A2. Investissement 30M€. Inauguration le 27 septembre M. Grimomprez PDG



Présentation du projet d'aménagement du Bassin Rond en présence de (de gauche à droite) M. Ludovic Ziech, Maire de Bouchain, M. Alain Bocquet, Président de la CAPH, M. François-Xavier Villain, Président de la CAC et M. Jean-Luc Fasciaux, Maire d'Estrun. Le 20 novembre



Extension de l'usine Innovafeed Parc d'activités des Hauts-de-Gouzeaucourt à Gouzeaucourt



Inauguration du bâtiment de CUMA Bio-Territoire à Gouzeaucourt par M. Liénard, Vice-président de la CAC. Le 30 octobre



Journée d'accueil des internes en médecine avec M. Sylvain Tranoy, Vice-président en charge de l'enseignement supérieur et du logement. Au LABO, le 5 novembre



Canal Seine-Nord Europe, visite de M. Édouard PHILIPPE, Premier Ministre à Aubencheul-au-Bac. Avec M. François-Xavier Villain, Président de la CAC. Le 24 octobre



Réunion Canal Seine-Nord à la CAC présidée par (de gauche à droite) M<sup>me</sup> Catherine Jacquart, Directrice secteur 4 chez Société du Canal Seine-Nord, M. François-Xavier Villain, Président de la CAC et M. Raymond Yeddou, Sous-préfet de l'arrondissement de Cambrai. le 26 novembre



Extension de l'usine Sofedit Gestamp Parc d'activités des Hauts-de-Gouzeaucourt à Gouzeaucourt. Investissement 12M€



Signature de la vente du site de la BA103 à E-Valley. Le 30 octobre



Photos : Vincent Bertin, avec l'aimable participation de l'Union Aéronautique de Cambrai/Niergnies.



Pose la 1<sup>ère</sup> pierre du chantier E-Valley, le 7 novembre.  
De gauche à droite :  
M. Guy Bricout, Député du Nord,  
M. David Taieb, PDG de BT Immo Group,  
M. François-Xavier Villain,  
Président de la CAC,  
M. Xavier Bertrand,  
Président du Conseil régional,  
M. Pierre Georget, Président  
de La Communauté de Communes  
Osartis-Marquion  
et M. Michel Lalande,  
Préfet de la région  
Hauts-de-France.



## Rétrospective

- **Juin 2012 :**  
Fermeture de la BA103
- **Aout 2013 :**  
Première visite  
de l'investisseur
- **Octobre 2014 :**  
Le syndicat mixte pour  
la reconversion de la  
BA103 valide le projet  
E-Valley
- **Avril 2017 :**  
L'État vend le site  
de la BA103 à la CAC

et à la Communauté  
de Communes  
Osartis-Marquion

- **Avril 2018 :**  
La société BT Immo  
dépose les permis  
de construire
- **Octobre 2019 :**  
Cession de la BA103  
à BT Immo
- **Novembre 2019 :**  
Pose de la « 1<sup>ère</sup> pierre »



# LA 1<sup>ÈRE</sup> PIERRE DU PARC E-VALLEY, FUTURE PLUS GRANDE BASE E-LOGISTIQUE D'EUROPE : un chantier pharaonique

Le 7 novembre dernier a été officiellement lancé le projet E-Valley par la pose de la première pierre, acte symbolique qui scelle le démarrage du projet de reconversion de la Base Aérienne 103, qui doit faire de ce site de 320 ha le plus grand site d'e-logistique en Europe.

Le projet E-Valley est enfin entré dans sa phase de concrétisation, après un temps long mais obligatoire, consacré aux procédures administratives.

Certes depuis Octobre, si vous circulez sur la route départementale 643 (Cambrai-Douai) vous avez sans doute aperçu de nombreux engins de chantier sillonner de long en large le site, charrier des milliers de mètres cube de terre, les déplacer, aplanir des espaces destinés à accueillir les prochaines constructions. Il faut combler les trous, fracturer les pistes béton, enlever et traiter les matériaux, désamianter, faire des mouvements de terrain, réaliser des voiries d'accès et un giratoire, démolir des bâtiments,...

240 000 m<sup>2</sup> d'entrepôts doivent être livrés dans une année aux sociétés désireuses de s'implanter rapidement sur le territoire.

D'ici 2024, 550 000 m<sup>2</sup> d'entrepôts seront réalisés et proposés.

Par ses nombreux services proposés (hôtel, restaurant, studio photos, bureaux partagés, sous-traitants des métiers du e-commerce et de la logistique), ce site constituera un écosystème générateur de nombreux emplois.

## Des drones en expérimentation dans notre ciel

Un accord cadre a été signé en juin dernier au Salon du Bourget entre la Région Hauts de France et Airbus, pour lancer une étude sur le potentiel de développement économique de la livraison de marchandises par drones.

A l'occasion de la pose de première pierre des démonstrations de vol de drones ont été présentées. DUF 2000 ER créé par Survey Capter, filiale d'Airbus, ressemble davantage à un mini avion très fuselé qu'à un drone. Ce nouveau type d'aéronef a démontré concrètement comment s'opère la livraison d'un colis d'un point à un autre.

Clin d'œil de l'histoire, les mirages laissent leur place à ces nouveaux engins dignes du 21<sup>ème</sup> siècle et signe de la révolution technologique.

Photos : Déclic - Vincent Bertin.



# CANAL SEINE-NORD EUROPE, l'État apportera 1.1 milliard d'€ et rend irréversible le projet

Depuis plusieurs mois, nombreux sont les acteurs qui s'inquiétaient à ne pas voir l'État au rendez-vous du Canal Seine-Nord, malgré des réaffirmations positives régulières de ces représentants.

Le vendredi 4 octobre dernier, à l'issue d'une réunion qui s'est déroulée à Lille, entre les Présidents des Conseils Départementaux, le Président du Conseil Régional, le Président de la société du Canal, le Ministre des comptes publics et le Secrétaire d'État auprès du Ministre de la transition écologique, un accord a été signé.

Le coût total de l'infrastructure est évalué à 5 milliards d'euros dont 2 financés par l'Union Européenne.

Les collectivités vont financer le canal à hauteur de 1.1 milliard d'euros et l'État en fait de même à hauteur de 1.1 milliard d'euros, en s'engageant à verser à l'agence de financement des infrastructures de transport (AFITF).

En déplacement sur Aubencheul-au-Bac, le 24 octobre, au point de jonction entre le futur canal Seine-Nord et l'actuel canal de la Sensée, le Premier Ministre, Édouard Philippe, a assuré que l'État serait « *au rendez-vous des engagements pris* ». Enfin, le 22 novembre à Amiens, le Président de la République a signé l'engagement ferme tant attendu de l'État.

Ce canal, important pour l'économie de notre territoire, son développement et son attractivité, attendu depuis près de 40 ans, connaîtra son premier coup de pioche à l'automne 2020.



— Canal Seine-Nord Europe

## Focus

Le Canal Seine-Nord Europe créera une liaison fluviale reliant le bassin de la Seine au réseau Nord-Ouest de l'Europe. 107 km de voies doivent être creusées entre Compiègne et Aubencheul-au-Bac. Sur son tracé, quatre plateformes seront créées : Nesle, Péronne, Noyon et Cambrai-Marquion. (160 ha). Cette nouvelle voie d'eau entre le Bénélux et l'Île-de-France devrait décharger l'A1 de 500 000 camions chaque année.

Les travaux devraient créer 10 000 emplois.



# GUIDE PRATIQUE

de vos déchets

communauté  
d'agglomération  
de Cambrai



14 rue neuve - BP 375 - 59407 CAMBRAI Cedex  
T. : 03 27 72 40 00 - [contact@agгло-cambrai.fr](mailto:contact@agгло-cambrai.fr)  
[www.agгло-cambrai.fr](http://www.agгло-cambrai.fr)

2020  
[www.agгло-cambrai.fr](http://www.agгло-cambrai.fr)

# LE TRI DES EMBALLAGES ON VOUS SIMPLIFIE LA VIE !

à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020

## LA NOUVEAUTÉ

**Vous pourrez déposer  
tous vos emballages  
dans le bac de tri**

Tous les emballages plastiques  
sont maintenant  
recyclés et valorisés

## Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les flacons et bouteilles en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton dans le but de les recycler.

Les autres emballages en plastique étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler.

Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

## Qui est concerné ?

Il faudra attendre plusieurs années avant que toutes les communes françaises puissent recycler tous les emballages. La Communauté d'Agglomération de Cambrai a été retenue pour participer au projet piloté par CITEO.

Vos proches qui habitent dans des collectivités voisines ne sont peut-être pas encore concernés. Ils le seront bientôt, mais en attendant, ne soyez pas étonnés si les consignes diffèrent chez eux.



## Et en pratique ?

**Attention : ces consignes prévalent  
désormais sur les consignes nationales**

(notamment celles présentes sur les emballages).

## Pour vous aider :

- 1 C'est un emballage ?  
Déposez-le dans le bac  
ou le sac de tri !
- 2 Inutile de le laver,  
il suffit de bien le vider.
- 3 Déposez vos emballages en vrac  
dans le bac ou dans le sac jaune.



**Vous êtes nouveau dans votre Commune  
Votre composition familiale a changé  
Votre bac est cassé**

Appelez la CAC au : **03 2772 40 00**

## En cas de vol

Remplir une déclaration de vol au commissariat  
et la transmettre à la CAC





## PLACE À L'ACTION au quotidien



### QUESTION ? : réponse



« Ce n'est pas grave si je me trompe, mes déchets seront triés au centre de tri. » **FAUX**

Les erreurs de la poubelle jaune ont des incidences sur le recyclage mais aussi sur les conditions de travail des opérateurs de tri. La qualité du tri est donc essentielle.

« Je dois nettoyer les emballages avant de les jeter dans le bac de tri. » **FAUX**

Il n'est pas nécessaire de consommer de l'eau pour nettoyer les emballages, c'est contre productif, il suffit juste de bien les vider.

« Les bouteilles d'huile en plastique se recyclent et vont dans le bac jaune. » **VRAI**

Aujourd'hui, toutes les bouteilles et tous les flacons en plastique sont à déposer dans la poubelle jaune hormis les produits toxiques. Toutefois il est primordial que nos bouteilles soient bien vidées avant d'être jetées.

« Il y a le Point Vert, mon déchets est recyclable, il va donc dans la poubelle jaune » **FAUX**

Le logo de CITEO (anciennement EcoEmballages/Ecofolio) ne signifie en aucun cas que l'emballage est recyclable ou même recyclé. Cela signifie que le fabricant de l'emballage a contribué financièrement au futur recyclage de l'emballage.

« Je peux laisser les bouchons sur les bouteilles en plastique avant de les jeter dans mon bac jaune. » **VRAI**

Vous pouvez tout à fait laisser les bouchons sur vos bouteilles vides et nous recommandons même de le faire, d'abord parce que les bouchons sont recyclables mais aussi parce que c'est plus propre.

« Un verre de table et un miroir, c'est dans le conteneur à verre » **FAUX**

Seuls les bouteilles en verre, les pots et les bocaux sont acceptés dans ce conteneur.

« Je peux jeter mes emballages en sac dans le bac jaune » **FAUX**

En vrac et non en sac, cela permet d'éviter les erreurs de tri et de réduire l'utilisation de sacs plastiques.

« Tout ce qui est en plastique va dans la poubelle jaune » **FAUX**

Seuls les emballages vont dans le bac jaune, aucun objet, jouet, cintres ou ustensile en plastique ne doit y être jeté.

« Les consignes de tri sont les mêmes partout en France. » **FAUX**

Les consignes de tri différentes selon les collectivités, notamment en ce qui concerne les emballages plastiques (films, pots de yaourt...), qui sont dorénavant tous à mettre dans les bacs jaunes de la CA de Cambrai.

« Je peux imbriquer mes emballages les uns dans les autres pour que cela prenne moins de place dans le bac jaune. » **FAUX**

Les machines et les agents de tri n'ont absolument pas les capacités de vérifier l'intérieur des emballages un à un.



# 2020

www.agglo-cambrai.fr



**DÉSORMAIS  
DANS VOTRE COMMUNE,  
VOUS POUVEZ DÉPOSER  
TOUS VOS EMBALLAGES  
SANS EXCEPTION  
DANS LE BAC DE TRI**

Emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires,  
mais aussi tous les emballages en plastique.  
Les emballages en verre sont, eux, à déposer dans le conteneur à verre.

# 1

**C'est un emballage ?  
Dans le bac de tri !**

Attention : seuls les emballages se trient, pas les objets ou la vaisselle

# 2

**Inutile de le laver,  
il suffit de bien le vider.**

# 3

**Déposez vos emballages  
en vrac dans le bac.**

## CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

**A TRIER**



Pots et bocaux en verre  
Bouteilles en verre

Bouteilles et flacons  
en plastique



Emballages en métal  
même les petits

Tous les papiers,  
briques  
et emballages  
en carton

**NOUVEAU**  
Tous les autres  
emballages  
en plastique



**A JETER**

Un doute ?  
Contactez  
votre  
collectivité



Ordures  
ménagères



Vaisselle en verre ou en porcelaine



**NE PAS  
IMBRIQUER  
LES DÉCHETS  
LES UNS  
DANS LES  
AUTRES**

**A TRIER**



**VOUS LE SAVEZ,  
UN EMBALLAGE  
EST LE MATÉRIEL  
SERVANT  
À EMBALLER.  
PAR EXEMPLE :  
UN JOUET  
EN PLASTIQUE  
N'EST PAS  
UN EMBALLAGE**



VOTRE COLLECTIVITÉ S'ENGAGE AVEC CITEO POUR LE TRI ET LE RECYCLAGE

Un doute, une question sur le tri ?



03 27 72 40 00  
www.agglo-cambrai.fr

#SUIVEZMOI  
sur consignesdetri.fr

communauté  
et agglomération  
de Cambrai

CITEO

# LES DÉCHETS VERTS



## EN PORTE À PORTE

**Du lundi 2 mars au vendredi 11 décembre**

La collecte des déchets verts n'est pas assurée les jours fériés mais rattrapée le lendemain

La collecte se termine à 21h

CAMBRAI lundi ou mardi selon secteur	NEUVILLE-SAINT-RÉMY mercredi
ESCAUDŒUVRES jeudi	NIERGNIES lundi
FONTAINE-NOTRE-DAME vendredi	NOYELLES-SUR-ESCAUT vendredi
IWUY mercredi	PROVILLE mardi
MASNIÈRES vendredi	RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE jeudi

Merci d'utiliser des contenants spécifiques pour déchets verts et faciles à soulever ! Vos bacs ne sont pas vidés mécaniquement mais par des agents de collecte.

Les branchages doivent être présentés liés en fagots longueur maximale 1m.

Attention, ne pas lier les fagots avec du fil de fer, fil électrique, plastique ou scotch. Utiliser de la ficelle ordinaire (elle se composte).



## LE BON EXEMPLE

Poubelle avec 2 poignées opposées, sans couvercle, maxi 100 litres.



Un fagot de maximum 1 mètre, lié avec de la ficelle ordinaire ou du raphia naturel.



**Le samedi**



## EN APPORT VOLONTAIRE

Dans les communes ci-dessous, une benne est mise à la disposition des usagers pour l'évacuation de leurs déchets verts.

Les bennes sont déposées le vendredi en cas de samedi férié

Tous les 15 jours

**Semaines PARES du 7 mars au 31 octobre**

AUBENCHEUL-AU-BAC  
AWOINGT  
CAGNONCLES  
CAUROIR  
CRÈVECŒUR-SUR-L'ESCAUT  
ESNES  
FRESSIES  
HEM-LENGLET  
HONNECOURT-SUR-ESCAUT  
RUMILLY-EN-CAMBRÉSIS  
SAILLY-LEZ-CAMBRAI  
VILLERS-EN-CAUCHIES

**Semaines IMPAIRES du 14 mars au 7 novembre**

ABANCOURT  
ANNEUX  
BOURSIES  
CANTAING-SUR-ESCAUT  
CUVILLERS  
DOIGNIES  
HAYNECOURT  
LES-RUES-DES-VIGNES  
MŒUVRES  
RIBÉCOURT-LA-TOUR  
SÉRANVILLERS-FORENVILLE  
VILLERS-GUISLAIN  
WAMBAIX

FLESQUIÈRES

samedis : 11 avril, 9 mai, 6 juin, 4 juillet, 8 août  
12 septembre, 10 octobre, 14 novembre



## À LA PLATEFORME

Réservé aux particuliers

VILLERS-PLOUICH  
Route de la Vaquerie

**Mercredi et Samedi de 14h à 18h**

11, 21, 25 mars - 4, 8, 18, 22 avril

2, 13, 16, 27, 30 mai - 10, 13, 24, 27 juin - 8, 11, 22, 25 juillet

5, 8, 19, 22 août - 2, 5, 16, 19, 30 septembre

**Fermeture à 17h à partir du 1<sup>er</sup> octobre**

3, 14, 17, 31 octobre - 4, 14, 18, 28 novembre - 12 décembre



Veillez à ce que le poids de votre contenant rempli de déchets verts soit inférieur à 25 kg

Les sacs en plastique, les bacs avec une ouverture rétrécie et les bacs réservés au tri ne seront pas collectés s'ils contiennent des déchets verts



## LES DÉCHETS NON ACCEPTÉS

La terre, le bois peint ou verni, les pots en terre, les souches d'arbres, les fagots supérieur à 0,5 m<sup>3</sup> et de longueur supérieur à 1,50 m, les liens en plastique ou en métal entourant les fagots. Dans ce cas les bacs ne seront pas collectés.





# LES HORAIRES DES DÉCHETTERIES DE LA CAC

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

CONTACT : **03 2772 40 00**



Maximum autorisé aux particuliers  
**2 m<sup>3</sup>** par jour

Pour votre sécurité il est strictement interdit de benner les déchets

## CAMBRAI

ZI de Cantimpré,  
rue du Champ de Tir

Lundi	10h-12h/13h30-19h
Mardi	10h-12h/13h30-19h
Mercredi	10h-12h/13h30-19h
Jeudi	10h-12h/13h30-19h
Vendredi	10h-12h/13h30-19h
Samedi	10h-12h/13h30-19h
Dimanche	9h-12h

## NEUVILLE-ST-RÉMY

RD 61, route de Morenchies

Lundi	10h30-12h/13h-19h
Mardi	10h30-12h/13h-19h
Mercredi	10h30-12h/13h-19h
Jeudi	Fermée
Vendredi	10h30-12h/13h-19h
Samedi	10h30-12h/13h-19h
Dimanche	Fermée

## THUN-L'ÉVÈQUE

RD 61

Lundi	9h-12h30/13h30-18h
Mercredi	13h30-18h
Jeudi	9h-13h
Vendredi	13h30-18h
Samedi	9h-12h/14h-18h

## IWUY

RD 118, route de Rieux

Lundi	10h30-13h/14h-19h
Mardi	10h30-13h/14h-19h
Mercredi	Fermée
Jeudi	10h30-13h/14h-19h
Vendredi	Fermée
Samedi	10h30-13h/14h-19h
Dimanche	Fermée

## MARCOING

RD 56, route de Cambrai

Lundi	10h30-13h/14h-19h
Mardi	Fermée
Mercredi	10h30-13h/14h-19h
Jeudi	10h30-13h/14h-19h
Vendredi	10h30-13h/14h-19h
Samedi	10h30-13h/14h-19h
Dimanche	Fermée

## BLÉCOURT

RD 49, La Boulette

Lundi	9h-13h
Mardi	9h-13h/14h-18h
Mercredi	9h-13h
Vendredi	9h-13h
Samedi	9h-13h/14h-18h



ARTISANS, AUTO-ENTREPRENEURS ET ASSOCIATIONS À BUT LUCRATIF  
N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'accès aux déchetteries.



## LES DÉCHETS NON ACCEPTÉS

Bouteilles de gaz	Extincteurs	Médicaments	Déchets ménagers	Pneus A Iwuy, Blécourt et Thun-L'èvéque	Déchets ménagers spéciaux A Blécourt et Thun-L'èvéque

## AUTRES POINTS DE COLLECTE RÉSERVÉS AUX PARTICULIERS

### MASNIÈRES\*

Ateliers municipaux  
Rue Lain  
Vendredi .....11h à 12h  
.....et 13h30 à 15h30

### GOUZAUCOURT\*

Ateliers municipaux  
367 rue du Général de Gaulle  
Mardi .....16h-18h  
Samedi .....10h-12h

### VILLERS-PLOUICH

PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS  
Route de la Vacquerie  
Voir horaires page 12

\*Uniquement pour les déchets suivants :

Déchets d'équipements électriques et électroniques, cartouches d'encre, piles et accumulateurs, huiles de friture, huiles de vidange, batteries, déchets diffus spécifiques, lampes-néons.



## LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Capacité : **2 m<sup>3</sup>** par passage **2x** par an

Uniquement sur rendez-vous au : **03 58 24 00 00**

Les demandes sont enregistrées et transmises au service collecte de Suez Environnement afin d'organiser les tournées ; un rendez-vous sera fixé avec l'utilisateur.



Les encombrants doivent être triés

Liste des encombrants non autorisés sur : [www.agglo-cambrai.fr](http://www.agglo-cambrai.fr)



LES ENCOMBRANTS DEVRONT ÊTRE DÉPOSÉS DEVANT LES HABITATIONS :

- la veille à partir de **18h30**
- le matin même du jour de l'enlèvement avant **6h**

Ce service n'est pas disponible aux entreprises, artisans et commerçants.



# CAMBRAI, ville étudiante

Enjeu stratégique pour le développement de l'agglomération, l'offre de formation supérieure s'est étoffée ces dernières années.

S'il s'agissait il n'y a pas si longtemps de retenir les jeunes sur le territoire, il s'agit aujourd'hui, pour répondre aux besoins des entreprises, de les attirer aux niveaux régional et national.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, comme dans d'autres, la CAC travaille à renforcer les connexions entre le tissu économique local et les formations, via le partenariat avec les universités de Lille et de Valenciennes, afin de faire du pôle

universitaire de Cambrai un écosystème solide et dynamique.

Doté d'une belle offre de formations, d'un cadre d'études très agréable et à un coût de la vie inférieur à celui des villes comme Lille, Arras ou Valenciennes, le pôle universitaire de Cambrai a suffisamment d'atouts pour permettre à ses étudiants de se préparer au meilleur avenir professionnel.

## DONNE DU PEP'S À TON AVENIR

### LES FORMATIONS

SANS LE BACCALAURÉAT

#### DAEU

DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES  
En formation continue. UPHF\*

AVEC LE BACCALAURÉAT

#### PRÉPA. IFSI

- PRÉPARATION AU CONCOURS D'ENTRÉE EN SOINS INFIRMIERS  
En formation continue. UPHF\*  
(Sous réserve de l'effectif)

AVEC LE BACCALAURÉAT

#### LICENCES

- DROIT UL\*
- HISTOIRE, ARCHÉOLOGIE, PATRIMOINE, ENVIRONNEMENT. Parcours HARPE  
Mention Humanités. UPHF\*-ISH\*  
(Sciences Humaines et Sociales).
- SCIENCES DE LA VIE (FI\*) UPHF\*  
(Parcours Biotechnologies et Agro-alimentaires).

#### DUT

DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

- TC - Techniques de Commercialisation Orientation Marketing Digital (FI, FA\*) UPHF\*-IUT\*
- QLIO - Qualité Logistique Industrielle et Organisation. (FI, FC, FA\*) UPHF\*-IUT\*

AVEC UN BAC +2

### LICENCES PRO

- ARCHÉOLOGIE ET MÉDIATION ARCHÉOLOGIQUE (AMA)  
Parcours spécialisé rattaché à l'HARPE (L3) UPHF\*
- ECMN - E-COMMERCE, MARKETING NUMÉRIQUE  
Formation initiale et continue (FI, FC\*) ; UPHF\*
- LOGISTIQUE GLOBALE  
(FI, FC : contrats de professionnalisation). UPHF\*-IUT\*
- MANAGEMENT ET GESTION DES ORGANISATIONS, PARCOURS PROJETS EN PME/PMI. UL\*
- MÉDIATION ET ACTIONS CULTURELLES (MAC)  
Mention « Gestion de projets et structures artistiques et culturelles ». UPHF\*
- QUALITÉ, HYGIÈNE, SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT (QHSE)  
(FI, FC\* : contrats de pro) ; UPHF\*-IUT\*

AVEC UN BAC +3

### MASTER

- NUTRITION, SCIENCES DES ALIMENTS  
Parcours « Maîtrise de la qualité et des risques pour les bonnes pratiques de fabrication en industrie agroalimentaire » (FI, FC, FA\*) ; UPHF\*
- DROIT DU PATRIMOINE  
Parcours M2 : DROIT DU PATRIMOINE CULTUREL (FI\*) ; UL\*

\*UL = Université de Lille ; UPHF = Université Polytechnique Hauts-de-France ; ISH = Institut Société et Humanités ; IUT = Institut Universitaire de Technologie ; \*FI = Formation Initiale ; \*FC = Formation Continue ; \*FA = Formation par Apprentissage.

CENTRE UNIVERSITAIRE DE CAMBRAI

UN TREMPLIN POUR LA RÉUSSITE

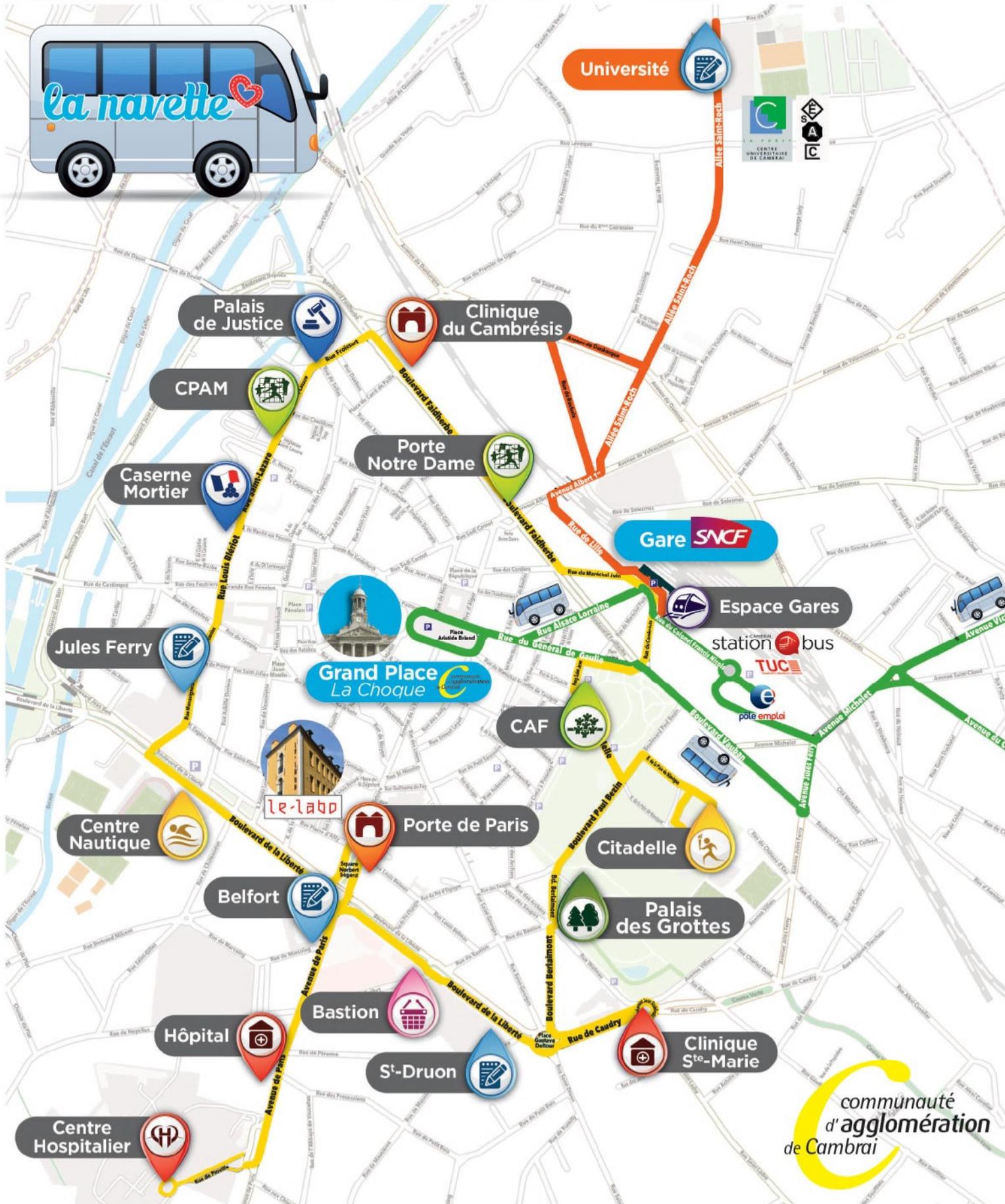
FORMATIONS GÉNÉRALES, TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNALISANTES

■ DAEU ■ DUT ■ LICENCE ■ MASTER

**JOURNÉE  
PORTES OUVERTES**  
Samedi 8 février 2020  
de 9h à 17h

**Contact**  
CENTRE UNIVERSITAIRE  
DE CAMBRAI  
6 Rue Rambouillet  
**03 27 72 33 00**  
[www.centre-universitaire-cambrai.fr](http://www.centre-universitaire-cambrai.fr)

# 2<sup>e</sup> la navette GRATUITE



communauté  
d'agglomération  
de Cambrai

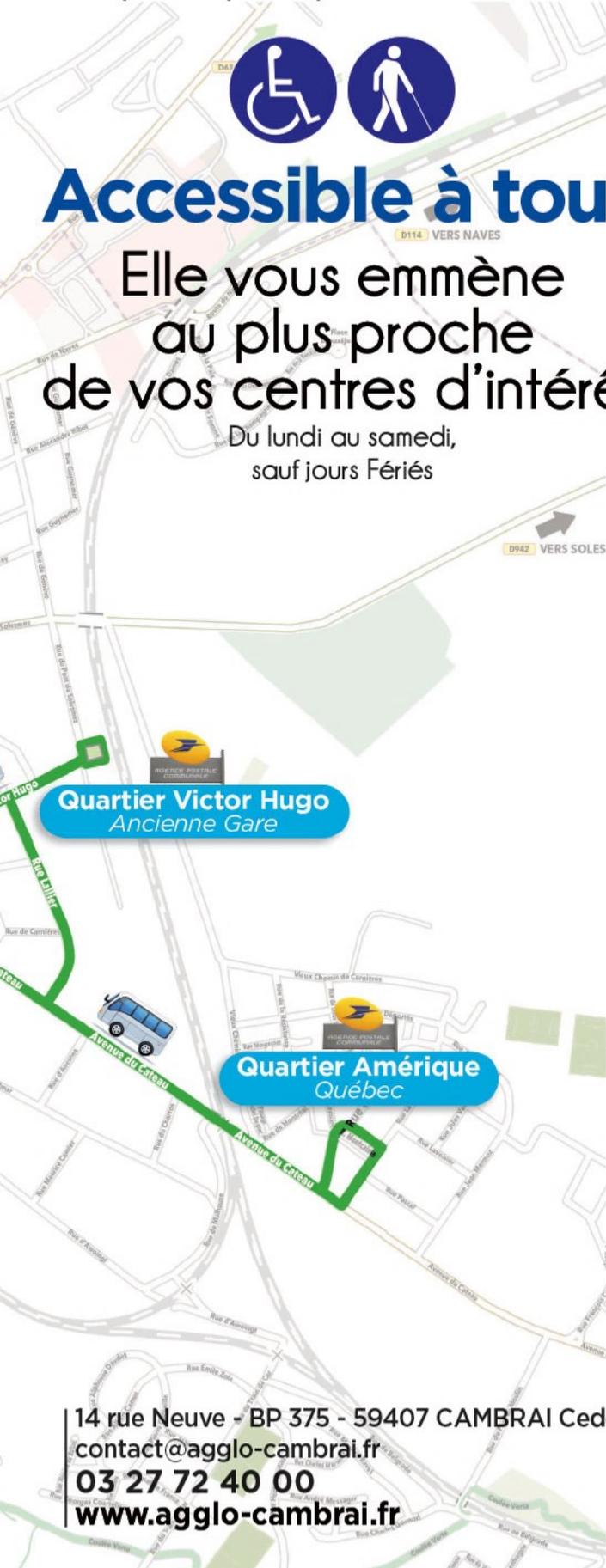
Depuis le lundi 9 septembre dernier, un nouveau circuit de « la navette » gratuite relie le Pôle Gares au centre-ville de Cambrai, la CAC, en passant par le quartier Martin-Martine.



# Accessible à tous

Elle vous emmène au plus proche de vos centres d'intérêt

Du lundi au samedi, sauf jours Fériés



14 rue Neuve - BP 375 - 59407 CAMBRAI Cedex  
 contact@agglo-cambrai.fr  
 03 27 72 40 00  
 www.agglo-cambrai.fr

# la 1



## le matin

<b>Départ - Espace Gares</b>	<b>9:00</b>	<b>9:30</b>	<b>10:00</b>	<b>10:30</b>	<b>11:00</b>	<b>11:30</b>	<b>12:00</b>
Porte Notre Dame Faidherbe	9:03	9:33	10:03	10:33	11:03	11:33	12:03
Clinique du Cambrésis	9:04	9:34	10:04	10:34	11:04	11:34	12:04
Palais de justice	9:06	9:36	10:06	10:36	11:06	11:36	12:06
CPAM	9:07	9:37	10:07	10:37	11:07	11:37	12:07
Caserne Mortier	9:08	9:38	10:08	10:38	11:08	11:38	12:08
Jules Ferry	9:10	9:40	10:10	10:40	11:10	11:40	12:10
Centre Nautique	9:12	9:42	10:12	10:42	11:12	11:42	12:12
Porte de Paris	9:14	9:44	10:14	10:44	11:14	11:44	12:14
Belfort	-	-	-	-	-	-	-
Centre Hospitalier	-	-	-	-	-	-	-
Hôpital	-	-	-	-	-	-	-
Bastion	9:16	9:46	10:16	10:46	11:16	11:46	12:16
Saint-Druon	9:17	9:47	10:17	10:47	11:17	11:47	12:17
Clinique Sainte-Marie	9:20	9:50	10:20	10:50	11:20	11:50	12:20
Palais des Grottes	9:22	9:52	10:22	10:52	11:22	11:52	12:22
Citadelle	9:24	9:54	10:24	10:54	11:24	11:54	12:24
CAF	9:26	9:56	10:26	10:56	11:26	11:56	12:26
<b>Arrivée - Espace Gares</b>	<b>9:28</b>	<b>9:58</b>	<b>10:28</b>	<b>10:58</b>	<b>11:28</b>	<b>11:58</b>	<b>12:28</b>



## l'après-midi



<b>Départ - Espace Gares</b>	<b>14:00</b>	<b>14:40</b>	<b>15:20</b>	<b>16:00</b>	<b>16:40</b>
Porte Notre Dame Faidherbe	14:03	14:43	15:23	16:03	16:43
Clinique du Cambrésis	14:04	14:44	15:24	16:04	16:44
Palais de justice	14:06	14:46	15:26	16:06	16:46
CPAM	14:07	14:47	15:27	16:07	16:47
Caserne Mortier	14:08	14:48	15:28	16:08	16:48
Jules Ferry	14:10	14:50	15:30	16:10	16:50
Centre Nautique	14:12	14:52	15:32	16:12	16:52
Porte de Paris	14:14	14:54	15:34	16:14	16:54
Belfort	14:16	14:56	15:36	16:16	16:56
Centre Hospitalier	14:20	15:00	15:40	16:20	17:00
Hôpital	14:22	15:02	15:42	16:22	17:02
Bastion	14:24	15:04	15:44	16:24	17:04
Saint-Druon	14:25	15:05	15:45	16:25	17:05
Clinique Sainte-Marie	14:28	15:08	15:48	16:28	17:08
Palais des Grottes	14:30	15:10	15:50	16:30	17:10
Citadelle	14:32	15:12	15:52	16:32	17:12
CAF	14:36	15:16	15:56	16:36	17:16
<b>Arrivée - Espace Gares</b>	<b>14:38</b>	<b>15:18</b>	<b>15:58</b>	<b>16:38</b>	<b>17:18</b>

# la 2



## le matin

<b>Départ - Victor Hugo - Ancienne Gare</b>	<b>9:30</b>	<b>9:50</b>	<b>10:10</b>	<b>10:30</b>	<b>10:50</b>	<b>11:10</b>	<b>11:30</b>	<b>11:50</b>
Victor Hugo - Maison de Quartier	9:31	9:51	10:11	10:31	10:51	11:11	11:31	11:51
Gare SNCF	9:35	9:55	10:15	10:35	10:55	11:15	11:35	11:55
Grand Place - La Choque	9:40	10:00	10:20	10:40	11:00	11:20	11:40	12:00
Amérique - Québec	9:47	-	-	10:47	-	-	11:47	-
Victor Hugo - Lallier	9:48	-	-	10:48	-	-	11:48	-
<b>Arrivée - Victor Hugo - Ancienne Gare</b>	<b>9:49</b>	<b>10:06</b>	<b>10:26</b>	<b>10:49</b>	<b>11:06</b>	<b>11:26</b>	<b>11:49</b>	<b>-</b>



## l'après-midi



<b>Départ - Victor Hugo - Ancienne Gare</b>	<b>14:30</b>	<b>14:50</b>	<b>15:10</b>	<b>15:30</b>	<b>15:50</b>	<b>16:10</b>	<b>16:30</b>	<b>16:47</b>	<b>17:10</b>
Victor Hugo - Maison de Quartier	14:31	14:51	15:11	15:31	15:51	16:11	16:31	16:48	17:11
Gare SNCF	14:35	14:55	15:15	15:35	15:55	16:15	16:35	16:52	17:15
Grand Place - La Choque	14:40	15:00	15:20	15:40	16:00	16:20	16:40	16:57	17:20
Amérique - Québec	14:47	-	-	15:47	-	-	17:04	-	-
Victor Hugo - Lallier	14:48	-	-	15:48	-	-	17:05	-	-
<b>Arrivée - Victor Hugo - Ancienne Gare</b>	<b>14:49</b>	<b>15:06</b>	<b>15:26</b>	<b>15:49</b>	<b>16:06</b>	<b>16:26</b>	<b>16:46</b>	<b>17:06</b>	<b>-</b>

# l'Universitaire

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi



## le matin

<b>Départ - Espace Gares</b>	<b>7:42</b>	<b>8:42</b>
<b>Arrivée - Centre universitaire</b>	<b>7:50</b>	<b>8:50</b>

## le soir



<b>Départ - Centre universitaire</b>	<b>17:59</b>
<b>Arrivée - Espace Gares</b>	<b>18:08</b>

Sur présentation de la carte étudiant ou enseignant.

# LE CONSERVATOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CAMBRAI : musique pour tous



## Au conservatoire, on vit et on ressent la musique dès le plus jeune âge

L'équipe pédagogique met un point d'honneur à proposer l'apprentissage d'un instrument le plus tôt possible ; le mercredi et le samedi après-midi, vous pouvez voir de jeunes enfants tout juste âgés de 5 ans se rendre à leur cours de violon, d'alto, ou de harpe (« instrumentistes en herbe » pour les enfants des grandes sections de maternelle).

Ils ne sont pas les plus jeunes enfants inscrits dans les cours d'initiation à la musique : dès 4 ans, les enfants peuvent suivre un cours d'immersion complète en passant par l'apprentissage de chansons, de travail corporel, par la réalisation d'un spectacle en partenariat avec les grands élèves de la classe de théâtre.

**À la rentrée scolaire prochaine (2020-2021), une nouvelle section sera proposée aux enfants de 3 ans.**

## À chacun son orchestre !

Le cœur de l'apprentissage instrumental, c'est la pratique collective : dès le premier cycle, les musiciens ont la chance d'intégrer des orchestres pédagogiques adaptés aux débutants (« ateliers à cordes/vent » dès la 2<sup>ème</sup> année d'instrument, voire avant). Ils poursuivront ensuite dans les « ensembles » des cycles 2, puis auront la chance d'intégrer le prestigieux Orchestre Philharmonique des Hauts-de-France Cambrai, ou l'Harmonie municipale.

## Le « cursus Amadeus » pour les débutants, ou l'apprentissage d'un instrument par l'orchestre.

Ce nouveau cursus place l'enfant au cœur du collectif : une pédagogie de projet durant toute la première année leur permet de jouer, dès les premiers cours, en ensembles variés et de se produire au mois de juin au théâtre, au sein de l'« Orchestre Amadeus », composé essentiellement d'enfants ayant débuté l'instrument en septembre. Cette année, venez apprécier leur restitution le samedi 20 juin au théâtre.

## Être réunis par la voix

Les chorales du Conservatoire continuent de fleurir depuis des années : Chœur mixte, Ateliers vocaux ouverts aux enfants dès 6 ans, Atelier vocal Ados, Atelier Vocal Musiques Actuelles, Maîtrise du Conservatoire (CHAM), Atelier vocal Chant Lyrique... chacun peut trouver sa place.

## Au Conservatoire, tout est possible...

Le « Pôle Handicap » s'est développé en septembre 2019. Il propose des séances de musique aux personnes en situation de handicap. Depuis 2018 déjà, de jeunes adolescents des « Papillons blancs du Cambrésis » s'initient avec joie à la musique chaque vendredi matin. Cette année, ils participeront au spectacle des classes d'« éveil à la musique », au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 (Grange Dimière).

## Centre de Formation des Musiques Actuelles

Le CFMA propose un cursus amateur aux enfants et adultes, ainsi qu'un parcours à objectif professionnel : CPES (Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur), dans le domaine des Musiques Amplifiées et de la Variété.

## Le département Théâtre

Il propose des cursus larges, allant de l'éveil à la pré-professionnalisation : éveil, initiation, formation en 3 cycles, pratique amateur... Les formations théâtrales au Conservatoire à Rayonnement Départemental -CRD de Cambrai, c'est aussi des projets pluridisciplinaires au sein du CRD.

**Le conservatoire c'est aussi un cursus adapté aux adultes, renseignez-vous**



## Contact

CONSERVATOIRE DE LA CAC  
Place Jean Moulin

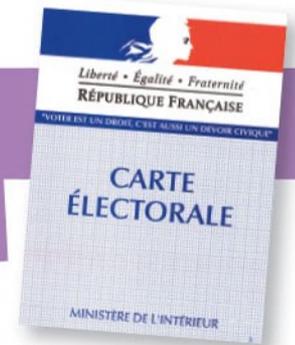
03 27 81 29 90 

conservatoire@agglo-cambrai.fr



# ÉLECTIONS 2020

# municipales communautaires



## Mode d'emploi

### QUAND ?

Les élections municipales se dérouleront **le dimanche 15 mars 2020** pour le premier tour.  
Le second tour aura lieu **le dimanche 22 mars 2020**  
(Journal Officiel du jeudi 5 septembre 2018)

### OU ?

Les 34970 communes de France éliront les membres de leur Conseil municipal pour un mandat d'une durée de **6 ans**.

### COMMENT ?

Le mode d'emploi du scrutin municipal varie en fonction de la taille de la commune :



#### Communes de MOINS de 1 000 habitants

(de 7 à 15 sièges à pourvoir)

Le scrutin est plurinominal à deux tours. Concrètement il est possible de choisir des candidats qui se présentent individuellement ou par liste, ajouter ou retirer des noms sur le bulletin de vote.

Pour être élu au premier tour, il convient d'obtenir la majorité absolue des voix et un nombre de suffrages au moins égal au quart des électeurs inscrits.

Au second tour, la majorité relative suffit. C'est-à-dire que les candidats qui ont obtenu le plus de voix sont élus.



#### Communes de PLUS de 1 000 habitants

(de 15 à 69 sièges à pourvoir)

Le scrutin est un scrutin proportionnel de liste paritaire (homme-femme) à deux tours avec une prime majoritaire. Cela signifie que la liste arrivée en tête remporte au moins 50 % des sièges à pourvoir. Les listes représentent autant de candidats que de sièges à pourvoir. Elles ne sont pas modifiables.

Pour se maintenir au second tour, les listes doivent recueillir au moins 10 % des suffrages exprimés. Celles qui obtiennent plus de 5 % peuvent fusionner avec d'autres listes.

Le Maire et les Adjointes sont élus quelques jours après lors de l'installation du nouveau Conseil municipal.

Pour l'intercommunalité, chaque commune dispose d'au moins un siège au sein de l'assemblée délibérante et les sièges sont répartis entre les communes selon des critères démographiques.

Les conseillers communautaires représentant les communes de moins de 1 000 habitants sont désignés suivant l'ordre du tableau du conseil municipal.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, ils sont élus en même temps que les conseillers municipaux et figurent sur la liste des candidats au conseil municipal. Ils sont élus au scrutin universel direct par fléchage.

**Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.**

POUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, IL Y A 141 SIÈGES À POURVOIR (83 TITULAIRES ET 48 SUPPLÉANTS)	Population municipale 2019	Nbre. de sièges
Abancourt	461	1
Anneux	279	1
Aubeneul-au-Bac	530	1
Awoingt	844	1
Banteux	341	1
Bantigny	507	1
Bantouzelle	420	1
Blécourt	305	1
Boursies	386	1
Cagnoncles	607	1
Cambrai	32 668	29
Cantaing-S/Escaut	397	1
Cauror	578	1
Crèvecœur-S/Escaut	740	1
Cuvillers	198	1
Doignies	337	1
Escaudœuvres	3 277	3
Esnes	681	1
Estrun	711	1
Eswars	350	1
Flesquières	262	1
Fontaine-Notre-Dame	1 782	1
Fressies	566	1
Gonnelieu	313	1
Gouzeaucourt	1 544	1
Haynecourt	325	1
Hem-Lenglet	574	1
Honnecourt-S/Escaut	790	1
Iwuy	3 336	3
Les-Rues-des-Vignes	794	1
Lesdain	408	1
Marcoing	1 881	1
Masnieres	2 704	2
Mœuvres	459	1
Naves	637	1
Neuville-S <sup>t</sup> -Rémy	3 807	3
Niergnies	510	1
Noyelles-S/Escaut	784	1
Paillencourt	992	1
Proville	3 165	2
Raillencourt-S <sup>te</sup> -Olle	2 268	2
Ramillies	597	1
Ribécourt-la-Tour	375	1
Rieux-en-Cambrésis	1 460	1
Rumilly-en-Cambrésis	1 462	1
Sailly-lez-Cambrai	468	1
Sancourt	198	1
Séranvillers-Forenville	404	1
Thun-L'évêque	750	1
Thun-S <sup>t</sup> -Martin	521	1
Tilloy-Lez-Cambrai	569	1
Villers-en-Cauchies	1 278	1
Villers-Guistain	694	1
Villers-Plouich	409	1
Wambaix	380	1

# POUR CONT@CTER LES COMMUNES

**Abancourt**  
03 27 79 90 44  
mairieabancourt@wanadoo.fr

**Anneux**  
03 27 74 13 43  
mairie.anneux@wanadoo.fr

**Aubenchaul-au-Bac**  
03 27 94 58 10  
mairie-aubenchaul@orange.fr  
www.aubenchaul-au-bac.fr

**Awoingt**  
03 27 78 61 66  
mairieawoingt@orange.fr  
www.awoingt.fr

**Banteux**  
03 27 78 51 08  
mairiedebanteux59@orange.fr  
www.villedebanteux.fr

**Bantouzelle**  
03 27 78 50 24  
mairiedebantouzelle@wanadoo.fr

**Bantigny**  
03 27 79 90 64  
mairie.bantigny@wanadoo.fr

**Blécourt**  
03 27 79 90 72  
mairiedeblecourt@wanadoo.fr

**Boursies**  
03 27 82 50 82  
mairie.boursies@orange.fr

**Cagnoncles**  
03 27 37 93 56  
mairie.cagnoncles@wanadoo.fr  
www.cagnoncles.fr

**Cambrai**  
03 27 73 21 00  
mairie@villedecambrai.com  
www.villedecambrai.com

**Cantaing-sur-Escaut**  
03 27 74 10 51  
mairie.cantaing@wanadoo.fr

**Cauroir**  
03 27 78 62 16  
mairie.cauroir@wanadoo.fr  
www.cauroir.fr

**Crèvecœur-sur-l'Escaut**  
03 27 78 91 96  
mairie.crevecoeursurescaut@orange.fr

**Cuvillers**  
03 27 79 90 87  
mairie.cuvillers@wanadoo.fr

**Doignies**  
03 27 82 51 96  
09 60 48 30 43  
mairie.doignies@orange.fr  
www.doignies.fr

**Escaudoëuvres**  
03 27 72 70 70  
accueil.mairie@escaudoevres.fr  
hoteldeville@escaudoevres.fr  
www.escaudoevres.fr

**Esnes**  
03 27 78 91 55  
mairie-desnes@wanadoo.fr

**Estrun**  
03 27 37 97 88  
mairie.estrun@orange.fr

**Eswars**  
03 27 83 87 87  
mairieeswars2@wanadoo.fr

**Flesquières**  
03 27 79 45 73  
mairieflesquieres@yahoo.fr

**Fontaine-Notre-Dame**  
03 27 37 67 00  
accueil@ville-de-fontainenotredame-59.fr  
http://www.infomairie.net/  
59-fontainenotredame/

**Fressies**  
03 27 79 91 13  
mairie.fressies@orange.fr

**Gonnelieu**  
03 27 82 81 02  
mairie.gonnelieu@wanadoo.fr

**Gouzeaucourt**  
03 27 82 12 41  
mairie.gouzeau@wanadoo.fr  
www.gouzeaucourt.fr

**Haynecourt**  
03 27 81 99 21  
mairiehaynecourt@wanadoo.fr  
www.haynecourt.fr

**Hem-Lenglet**  
03 27 79 94 21  
mairie.hem-lenglet@wanadoo.fr  
www.hemlenglet.fr

**Honnecourt-sur-Escaut**  
03 27 78 50 88  
mairiehonnecoursurescaut@wanadoo.fr

**Iwuy**  
03 27 37 90 31  
mairie-iwuy@wanadoo.fr  
www.iwuy.fr

**Les-Rues-des-Vignes**  
03 27 78 92 16  
mairie.ruedesvignes@wanadoo.fr  
www.lesruesdesvignes.fr

**Niergnies**  
03 27 81 52 16  
mairie-niergnies@wanadoo.fr

**Noyelles-sur-Escaut**  
09 86 70 25 74  
mairie.n-s-e@wanadoo.fr  
www.noyelles-sur-escaut.fr

**Paillencourt**  
03 27 37 98 93  
ville.paillencourt@wanadoo.fr  
www.paillencourt.fr

**Proville**  
03 27 70 74 74  
mairie@proville.fr  
www.proville.fr

**Raillencourt-Sainte-Olle**  
03 27 81 20 50  
mairie@raillencourt.fr  
www.raillencourt.fr

**Sailly-lez-Cambrai**  
03 27 83 91 33  
mairie.saillylezcambrai@wanadoo.fr

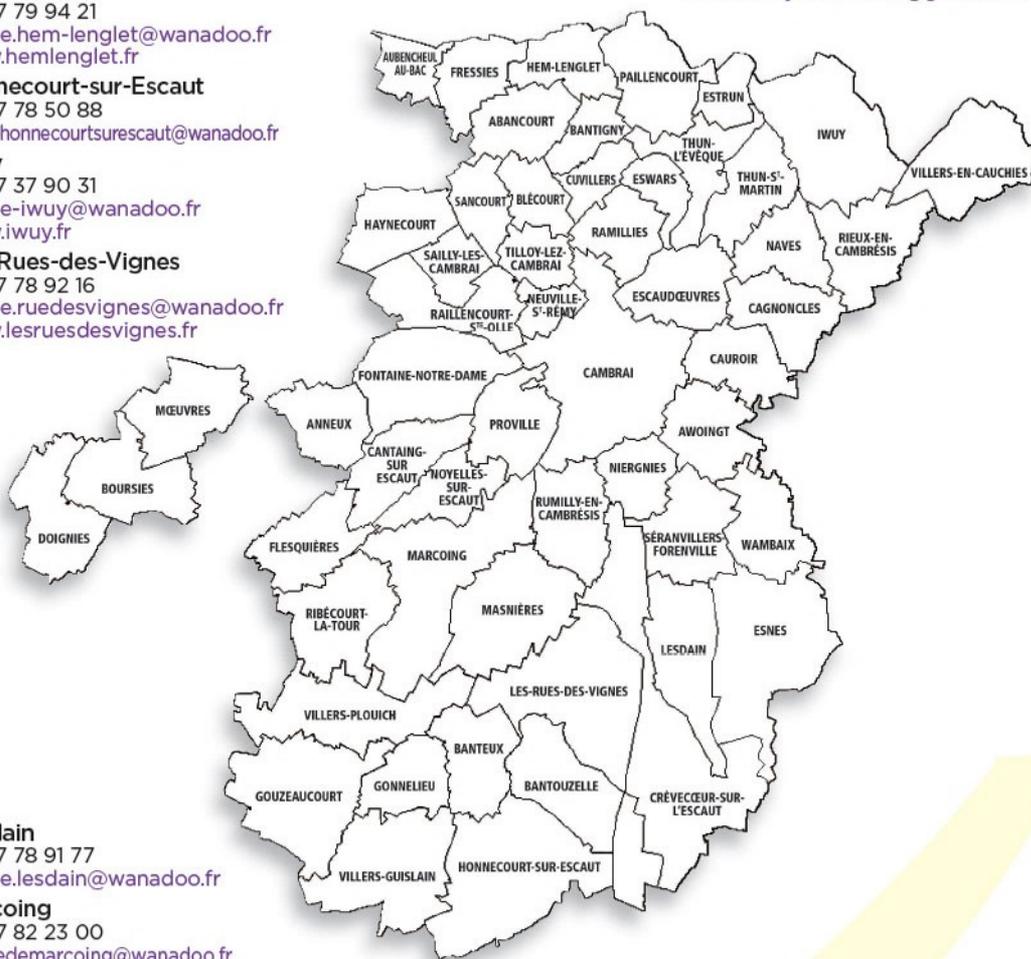
**Sancourt**  
03 27 81 57 61  
mairiecole.sancourt@wanadoo.fr

**Séranvillers-Forenville**  
03 27 78 63 45  
mairie@seranvillers-forenville.fr  
www.seranvillers-forenville.fr

**Thun-L'èveque**  
03 27 37 92 09  
mairie.thunleveque@wanadoo.fr  
www.thunleveque.fr

**Thun-Saint-Martin**  
03 27 37 93 98  
mairie.thunsaintmartin@wanadoo.fr

**Tilloy-Lez-Cambrai**  
03 27 81 55 13  
mairietilloylezcambrai@gmail.com



**Lesdain**  
03 27 78 91 77  
mairie.lesdain@wanadoo.fr

**Marcoing**  
03 27 82 23 00  
mairiedemarcoing@wanadoo.fr  
www.marcoing.fr

**Masnières**  
03 27 37 51 71  
mairie-masnieres@wanadoo.fr  
www.masnieres.fr

**Mœuvres**  
03 27 82 50 39  
moeuvres@wanadoo.fr

**Naves**  
03 27 37 92 07  
naves59.mairie@wanadoo.fr

**Neuville-Saint-Rémy**  
03 27 73 30 30  
accueil@mairie-neuville-st-remy.fr  
www.neuillesaintremy.fr

**Ramillies**  
03 27 83 91 55  
mairie-de-ramillies@wanadoo.fr

**Ribécourt-la-Tour**  
03 27 37 53 32  
mairieribecourtlatour@wanadoo.fr

**Rieux-en-Cambrésis**  
03 27 37 15 08  
mairie.rioux@wanadoo.fr

**Rumilly-en-Cambrésis**  
03 27 37 51 92  
mairie-rumilly@orange.fr  
www.mairiederumillyencambresis.fr

**Villers-en-Cauchies**  
03 27 37 12 06  
mairievillersencauchies@gmail.com  
sites.google.com/site/villersencauchies

**Villers-Guislain**  
03 27 82 13 75  
mairiedevillersguislain@wanadoo.fr  
www.villers-guislain.fr

**Villers-Plouich**  
03 27 82 11 13  
mairiedevillersplouich@wanadoo.fr

**Wambaix**  
03 27 78 69 02  
mairie.wambaix@wanadoo.fr

Retrouvez toutes les informations liées à notre territoire sur le site de la CAC : [www.agglo-cambrai.fr](http://www.agglo-cambrai.fr)